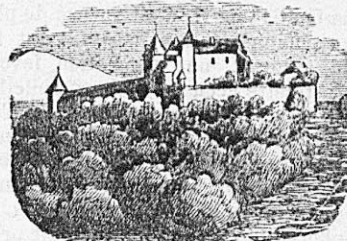




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 21 mars 1893.

Le droit au travail.

Il faudrait avoir une tête de bois, ou un crâne absolument vide, pour ne pas voir qu'à l'heure qu'il est il existe partout, dans la grande majorité des différentes classes qui composent la société, un déséquilibre complet. Les besoins dépassent les ressources; les offres sont de beaucoup supérieures aux demandes; les Etats, les communes, comme les particuliers, dépensent tous bien au delà et de leurs revenus et de leurs gains, si tant est qu'ils ne se lancent, et les uns et les autres, dans le gouffre des emprunts: c'est-à-dire des dettes.

L'Histoire stigmatise avec raison cette parole imprudente du roi Louis XV: «Après nous, le déluge!» — Dieu! que de Louis XV, à ce titre, et dans les conseils de gouvernements, et dans les administrations, et parmi les particuliers!

La progression croissante des dettes des Etats, des communes, des particuliers, depuis 40 ans, dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Un statisticien des plus savants a rassemblé, depuis 1860, les budgets des nations européennes, les chiffres des emprunts contractés par les communes et les municipalités, les relevés de comptes des affaires traitées à découvert, soit à crédit, dans les principales Bourses, et il est arrivé à ce résultat — sans compter, il ne le pouvait, les dettes contractées par les particuliers — que, pour payer les sommes dues, il faudrait un morceau d'or équivalant, à fort peu de chose près, au volume du globe terrestre!

Après cela, on s'étonne s'il y a des krachs, des cascades de faillites et des avalanches de banqueroutes? On est surpris par les progrès du paupérisme, l'extension des haines sociales, la multiplication des scandales plus ou moins panamistes?

Mais, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que tous ces cancers, rongant notre société actuelle, ne se soient pas développés plus tôt et dans des proportions plus considérables encore.

Pourquoi?

Parce que, dès le jour où, pour la première fois dans le monde, — à la foire de Beaucaire, dit-on, — la première lettre de change a été émise, le premier billet de commerce créé, une des lois fondamentales de la prospérité de la société a été violée à mesure qu'un gain était assuré à la spéculation au détriment du travail, c'est-à-dire de la seule source réellement intarissable et des peuples et des particuliers.

C'est donc sur la question du travail que doivent se concentrer les efforts de tous ceux qui, voyant clair, comprennent que l'heure est grave et que, selon la manière dont on « remontera la pendule », celle-ci sonnera ou le relèvement ou la ruine.

(A suivre.)

NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale.

On dit, aux Chambres, que les experts, chargés d'une enquête, à la suite de l'affaire Deutsch au Gotthard, n'ont pas trouvé les choses en bel ordre.

* * *

Hier, il y avait un nombreux auditoire à l'interpellation sur la loterie de Fribourg, développée par M. Gallati. Ce dernier expose, entre autres griefs, que la loterie fribourgeoise s'est servie du nom de la Confédération pour induire en erreur les souscripteurs, et les ambiguïtés de ces prospectus. A qui incombera, dit-il, la garantie du sixième tirage et des tirages supplémentaires?

L'entreprise aurait dû être inscrite au registre du commerce.

Il demande à ce sujet des explications au Conseil fédéral.

M. Ruchonnet déclare ne pouvoir parler qu'au point de vue du droit constitutionnel.

M. Python dit que les cantons sont souverains en pareille matière et que, s'il avait tout d'abord employé le mot Confédération, c'était pour qu'on ne confondît pas Fribourg avec Fribourg en Brisgau.

M. Ruchonnet démontre que la Confédération n'est pas armée en la circonstance.

Conseil fédéral. — M. le conseiller fédéral Frey, chef du Département militaire, ne va pas bien. Son visage est très enflé.

Il avait été question d'une interpellation à propos de la fabrique d'armes, mais on l'a abandonnée, en raison de la maladie du chef du Département.

Congrès. — Les 5 et 6 juin aura lieu, à Zurich, le congrès de l'Association suisse des boulangers et confiseurs. Les différents comités sont déjà désignés.

Heure de l'Europe centrale. — La rupture des relations commerciales avec la France y serait-elle pour quelque chose? C'est assez possible. Le Conseil national, en dépit de l'intéressant et spirituel rapport de M. Richard, de Genève, vient de nous infliger l'adoption de l'heure allemande par 60 voix contre 42.

Ainsi, pour faire concorder l'heure d'arrivée des trains de Bâle avec celle de leur départ de Mulhouse, on élargira de trente nouvelles minutes l'écart de 27 qui existe déjà entre Lyon et Genève, Dijon et Lausanne, Besançon et Neuchâtel! Comme il est illogique qu'on ait l'air d'arriver à Bâle avant l'heure du départ d'Alsace ou de la Forêt-Noire, il faudra que la Suisse romande assume toute seule les nouveaux inconvénients joints aux anciens et que nous ne craignons pas, nous, d'arriver à Culoz avant l'heure de notre départ de Genève. C'est la manne qui, trouvant les rations de lard trop petites, dépouille Toto pour Fine qui, elle du moins, aura ainsi sa part raisonnable.

Un refus d'extradition. — Dans sa séance de vendredi après midi, le Tribunal fédéral a statué sur l'extradition du socialiste allemand Köster, arrêté à Zurich, sur la requête du gouvernement allemand, puis mis en liberté provisoire, moyennant cautionnement, par décision du Conseil fédéral.

Köster, prévenu du délit de lèse-majesté pour avoir prononcé des paroles désobligeantes à l'endroit

de son histoire est celle de toutes les femmes galantes, qui logent tantôt au premier étage, tantôt sous les toits. On monte, on descend; aux jours d'opulence succèdent des jours de gêne, de misère. On a eu chevaux, voitures, domestiques, toilettes merveilleuses; mais tout passe, tout s'en va. Ce qui vient du violon retourne au tambour. Plus rien. On touche à la quarantaine et après avoir brillé, tenu le haut du pavé, éclaboussé en passant dans son huit-ressorts ses anciens camarades, on se retrouve mettant le pied dans la boue, comme au temps où on était à l'atelier.

Notre modiste avait cependant conservé quelques épaves de son ancienne splendeur et après avoir réfléchi sur les vicissitudes de la vie, elle se dit que ce qu'elle avait de mieux à faire était de revenir à son ancien métier.

Et Mme Arsène avait ouvert sa petite boutique au coin de la rue du Caire. Elle vendait à des clientes, qu'elle savait trouver, des chapeaux que d'habiles ouvrières fabriquaient sous sa direction.

Elle n'avait eu d'abord dans la maison qu'un petit appartement où elle recevait, le soir, ses amis des deux sexes; puis, sans qu'on soupçonnât à quelle industrie, autre que la vente des chapeaux, elle devait sa prospérité, elle s'agrandit successivement et si bien qu'elle était devenue la principale locataire de la maison. Elle occupait à elle seule le premier et le deuxième étages; les troisième et quatrième étages étaient loués à des familles d'ouvriers, gens tranquilles, choisis d'ailleurs par la principale locataire, et qui ne s'occupaient nullement de ce qui se passait chez elle. Ces locataires avaient leur entrée particulière dans le passage du Caire.

Indépendamment de l'entrée par la boutique, la maison en avait une troisième rue du Caire, que Mme Arsène s'était réservée.

Le rez-de-chaussée était sous-loué à un commissionnaire en marchandises qui, en hiver comme en été, fermait régulièrement ses magasins avant la nuit.

Au premier étage se trouvaient deux grands salons, un bou-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 104

PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHEBOURG

Ensuite, les deux amis de Gaston le suivirent dans ce joli salon d'éto que nous connaissons, où d'excellents cigares les attendaient.

Pendant un moment encore, on parla de choses et d'autres, puis tout à coup s'adressant au marquis :

— Que faites-vous demain soir? demanda de Vibronne.

— Mon cher Lucien, répondit Gaston, je n'ai pas encore songé à l'emploi que je ferai de ma soirée.

— Alors vous êtes libre?

— Parfaitement libre.

— Et vous, Henri?

— Moi, je n'en sais rien; je suis comme l'oiseau sur la branche qui cherche de quel côté il s'envolera.

— Alors vous êtes libre aussi?

De Vibronne regarda le marquis, eut un sourire singulier et reprit :

— Eh bien, mes amis, si vous le voulez, nous irons dîner chez Mme Arsène et pourrons même y passer la soirée, si le cœur nous en dit.

— Qu'est-ce cette Mme Arsène? demanda Henri, qui avait remarqué le sourire de Lucien.

— Une femme charmante, mon cher, dont la cave est excellente et qui reçoit avec une grâce et une amabilité parfaites. Quoique sur le retour, elle a bien quarante ou quarante-cinq

ains et nuances différents, noir, blanc et couleur de en uni, rayé, quadrillé, fa- 2000 nuances et dess. diff.) tir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50 > 1.50 > 14.85 > 2.20 > 11.60 > .65 > 20.50 > 16.65 > 77.50 > 1.90 > 23.65 > .65 > 4.85 > 3.15 > 67.50 r retour. [150 G. Henneberg, Zuri ch.

BULLE Place du Marché au petit bétail. es fabriques. [59

merie. qualité garantie. spéciales pour engrais- semoules. soignée de maïs. tes graines contre farines- noirs pour la volaille. d'épeautre et d'orge. d'épeautre. très réduits. [532 -BLANCHE, à Bulle.

TAGES Taggi's MINUTE 1889

CROUTE URG et de BERNE ET DÉTAIL C. Baras, val-Blanc, à Bulle. [697

J'ai l'honneur d'avis- ser l'honorable public de Romont et des environs que je tien- drai de nouveau mou- banc à la même place que précédemment, jusqu'à la foire du 18 avril, où, par la bonne qualité de mes graines, j'espère satisfaire les exigences de ma client- èle. WAGNER, marchand de graines, Fribourg. (He3039L) [174

ENDRE on 4000 pieds de Join et bre qualité. — S'adresser à Villarvolard. [166

ENDRE r transporter, une grange çois Bosson, ancien nég., [167

OUER ain avec logement si ntre de la ville de Bulle, routes et de la gare. ERANT-BARTHET. [140

OUER ville, une grande cave, nt servir de dépôt. eau du journal. [123

OCOLAT chard INCONTESTÉE TROUVE PARTOUT enz, imprimeur-éditeur.

de Guillaume II, était accusé de plus d'avoir suborné un témoin qui, aux débats, avait fait, sous le poids du serment, une déposition favorable à l'inculpé. C'est cette accusation de complicité de faux serment qui motivait seule la demande d'extradition, l'Allemagne reconnaissant que celle-ci ne pouvait être requise du chef du délit de lèse-majesté.

Le Tribunal fédéral, à l'unanimité, a refusé l'extradition, estimant que dans les circonstances où la subornation de témoin se serait produite, au dire de l'accusation, elle revêtait le caractère d'un délit politique, puisque, à supposer les faits établis, Köster n'aurait eu recours à ce délit contre l'administration de la justice que dans le but d'échapper à la punition dont il était menacé pour un délit politique.

La décision du Tribunal fédéral s'appuie sur la doctrine développée par les principaux auteurs qui ont traité de l'extradition, en particulier sur l'opinion professée par M. Lammasch, le célèbre professeur de l'université de Vienne.

Soleure. — Dimanche 12 mars, un bien triste accident est survenu à Günsberg. Quatre jeunes garçons, âgés de 10 à 15 ans, s'amusaient en se laissant glisser sur le funiculaire à gypse qui relie Günsberg à Niederwyl. Malheureusement, à un des voyages, au moment où ils étaient à peu près au bas de la pente, un cuveau chargé de pierres au haut de la ligne, insuffisamment calé, se mit à glisser d'une allure de plus en plus rapide et se heurta si violemment contre le cuveau dans lequel se tenaient les quatre jeunes garçons que les deux récipients furent culbutés et tombèrent de presque la hauteur d'une maison sur le sol avec les malheureux jeunes gens. L'un d'eux, Alfred Wyss, âgé de 15 ans, fut tué du coup; un second, Jean Beck, âgé de 14 ans, si grièvement blessé qu'il a sans doute rendu le dernier soupir en ce moment. Les deux autres, Joseph Kaufmann et Théodore Stampfli, de 11 et de 10 ans, ont aussi été grièvement blessés.

St-Gall. — Des enfants avaient allumé un feu dans une prairie près de Lommenschwyl, samedi dernier. L'un d'eux, saisissant un brandon, mit le feu aux jupes d'une fillette de trois ans; en un instant, la pauvre fille fut entourée de flammes. Effrayés par ses cris, les autres enfants s'enfuirent, abandonnant la malheureuse à son sort. Le soir, en rentrant de leur travail au dehors, les parents ne trouvèrent que les cendres de leur fillette.

Schaffhouse. — L'assemblée électorale de la ville de Schaffhouse a repoussé par 890 voix contre 522 un projet d'éclairage électrique.

Vaud. — Le séjour de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche à Montreux a été l'occasion de nombreux incidents que l'on se raconte dans la contrée. En voici un charmant qui vaut la peine d'être relevé :

Le couple impérial était en promenade dans la montagne. Arrivé près d'un chalet, il entre et demande au fruitier un peu de lait. Le fruitier en apporte deux bols sans se douter à qui il a à faire. L'empereur, un peu surpris peut-être de ne pas produire plus d'effet, demande alors à son hôte :

— Savez-vous à qui vous offrez ce lait, mon ami ?
— Mais non, monsieur.

doir, une chambre à coucher, pièces richement meublées, puis une vaste antichambre, la salle à manger pouvant recevoir vingt personnes à table, la cuisine et l'office.

L'atelier des ouvrières modistes était au deuxième et, à l'exception de trois chambres convenablement meublées, mais qui n'étaient pas toujours habitées, les autres pièces de l'étage, non meublées d'ailleurs, ne servaient à aucun usage.

Mme Arsène aurait pu facilement louer ces locaux qui lui étaient inutiles; mais elle ne le voulait pas. Elle avait ses raisons. Il y a des voisinages gênants et elle tenait à isoler ses appartements particuliers.

Depuis deux ans, presque tous les soirs, nous pourrions dire presque toutes les nuits, il y avait chez elle nombreuse société. Elle recevait d'une façon si gracieuse! Beaucoup d'hommes venaient là, des hommes de tous les âges et de toutes les conditions, depuis le grave magistrat, le financier ventru, jusqu'aux jeunes goumeux à peine sortis des bancs de l'école. Cheveux blancs, barbes grises, moustaches noires et blondes et visages imberbes. C'était un défilé de joyeux viveurs ou ceux qui avaient déjà trop usé de la vie voulaient encore avoir le pas sur ceux qui approchaient timidement de leurs lèvres la coupe des plaisirs.

Ce qui attirait les uns et les autres, c'était l'essai de jeunes et jolies femmes qui peuplaient les salons de Mme Arsène. Et Dieu sait si l'on papillonnait à l'entour. On pouvait, comme Joconde, aller de la brune à la blonde. Rarement on rencontrait les mêmes figures féminines; mais le changement, la variété ne sont pas sans attrait. Celles de ces dames qui disparaissaient étaient vite remplacées par d'autres, car Mme Arsène avait ses agents de recrutement. Ce n'étaient pas non plus toujours les mêmes hommes; quelques-uns venaient une fois et ne reparaissaient plus. Mais Mme Arsène était connue, on s'amusait chez elle, on se le disait, et du côté des hommes comme du côté des femmes, les nouvelles recrues ne manquaient pas.

On n'avait nul besoin de connaître les personnes avec les-

— A l'empereur d'Autriche, mon ami, et voici l'impératrice.

— Ah! et Madame va bien, elle se plait dans le pays?

— Mais oui, répond l'impératrice. Je suis seulement un peu incommodée par les nombreux curieux qui me suivent.

— Oh! alors, c'est pour sûr des étrangers, parce que nous, on a autre chose à faire qu'à vous suivre.

— M. le vice-consul des Pays-Bas, à Lausanne, vient de faire parvenir à M. le syndic de cette ville une somme de deux mille francs de la part de la famille Brumund-Kuypen von Harpen, à Arnhem (Hollande), en reconnaissance des preuves de sympathie qui lui ont été témoignées par les autorités et la population, lors de la catastrophe du bateau le *Mont-Blanc*, dans laquelle elle a eu le malheur de perdre deux de ses membres.

Cette somme, qui représente l'indemnité accordée à la famille Brumund par la Compagnie générale de navigation, doit être répartie entre les pauvres d'Ouchy et l'hôpital cantonal, où les soins les plus attentifs ont été prodigués aux deux victimes.

— On lit dans le *Messenger des Alpes* :
« Notre pays romand compte un ami de moins, et cet ami était un savant, un poète, un musicien.

> M. Sylvius Chavannes, ancien pasteur, ancien inspecteur des collèges communaux, vient de mourir.

> En visite à Noville, chez son ami M. le pasteur Vodoz, mercredi matin, 15 courant, il fut trouvé mort dans son lit.

> Malgré un état maladif dont il souffrait depuis plusieurs années, rien ne permettait chez lui de prévoir une fin aussi prochaine. — Un séjour — une cure, comme il nous disait lui-même — de plus d'un an avait singulièrement amélioré sa santé, et il avait repris avec une ardeur presque juvénile sa facile et docte plume pour peindre et chanter nos campagnes et nos mœurs, et tout particulièrement la montagne et les montagnards qu'il affectionnait beaucoup.

> Sa perte sera sensible aux amis du pays romand.

> Qu'il repose en paix et que l'exemple de cet homme aussi bon que savant et aimable lui suscite de nombreux imitateurs!

— La Société cantonale vaudoise des cafetiers vient de se créer un bureau de placements et de renseignements pour employés des deux sexes. Ce bureau est contrôlé et autorisé par l'Etat, il est dirigé par le comité central de la société, et spécialement destiné aux employés des cafés, garçons d'office, de salles, cuisiniers, cuisinières, cavistes, en somme pour tous les employés se rapportant à leur commerce.

Ledit bureau est gratuit pour tous les employés, sauf une finance de 50 centimes pour frais d'inscription, correspondance, etc., les autres frais étant à la charge de la société.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Jules Ferry.

Un homme est mort!

Au temps où la république et plus tard l'empire romain tenaient l'Europe sous leur domination abso-

nelles on se trouvait pour être à son aise chez Mme Arsène; elle savait si bien dire, si bien arranger les choses que tout de suite la familiarité s'établissait entre ses hôtes. Elle avait toutes les complaisances et les dames de son entourage n'étaient point farouches. La pruderie eût été de mauvais goût dans les salons de Mme Arsène. Bref, on passait agréablement son temps chez elle.

On faisait de la musique, on chantait, on dansait, on plaisantait, on avait un certain laisser-aller qui ne choquait personne et on riait autant qu'on voulait.

Pour ceux qui n'aimaient ni à rire, ni à chanter ni à danser, il y avait le second salon où des cartes, sur des tables avec tapis verts, appelaient les joueurs à un baccarat, un lansquenet ou un écarté. Et pendant qu'on faisait des marches d'amour dans un salon, on jouait dans l'autre.

On jouait beaucoup chez Mme Arsène, et gros jeu. Les fils de famille qui se hasardaient dans ce tripot en savaient quelque chose; ils en sortaient les poches vides et ne s'en vantaient point.

La maîtresse de maison avait de grands frais, mais cela lui importait peu; ils étaient payés par ses amis, et il restait encore d'assez jolis bénéfices. La fréquentation de ses salons rapportait plus à la modiste que la vente de ses chapeaux.

A l'exception de certains jours de fête, Mme Arsène ne recevait à sa table que quelques personnes, seulement de temps à autre, des hommes toujours et encore fallait-il qu'ils fussent de bonne compagnie. Elle avait parfois des susceptibilités étonnantes.

VI

Suzanne.

C'était dans cette maison que Suzanne avait été amenée et nous savons entre quelles mains elle était tombée. Toutefois que le lecteur se rassure : la jeune fille n'était pas expo-

lue, la langue latine admit que *Urbs* — c'est-à-dire la Ville, privée de tout autre indication — devait signifier : Rome.

C'est dans ce sens que j'écris qu'un homme est mort.

Il y a des êtres masculins un peu partout; mais des hommes : on pourrait les compter dans chaque pays.

A un moment donné, aux temps homériques du *boulangisme*, on pouvait voir sur tous les murs de Paris deux affiches illustrées, deux hommes se regardant à la façon de deux brochets qui convoitent le même hameçon. Une légende se lisait au-dessous : *Ni l'un ni l'autre*. — Ces deux hommes, l'un était Jules Ferry, l'autre le général Boulanger. La balle d'un fou est la cause de la mort de Ferry; dans un accès de dégoût et de folie, Boulanger d'une balle se tua.

Chose bizarre! à un moment donné, ils désiraient se tuer l'un l'autre. Le duel Ferry-Boulanger fit grand bruit... dans la presse, car Ferry refusa de se battre.

Et les voilà morts tous les deux; morts comme nous l'avons dit plus haut!

Et pour nous, tous deux étaient des hommes!

Oh! je sais bien qu'il en est beaucoup, parmi les *chevaliers du blâme*, — parce qu'ils n'ont jamais pu être les chevaliers d'autre chose ou d'autre ordre, — qui jetèrent la boue à la face de Jules Ferry, comme à la face de Boulanger, et qui ne craignent peut-être point de jeter encore des cailloux contre leur tombeau!

Quelle erreur! quelle aberration!!

Sans doute, et Ferry et Boulanger se trompèrent; ils commirent des erreurs; ils firent même des fautes. Mais, au moins, ils firent quelque chose; ils auraient même fait beaucoup plus si l'inconstance des majorités n'était venue renverser l'un de son siège de président du Conseil des ministres et précipiter l'autre du haut de son cheval noir.

Mais, chacun, dans des sphères différentes, ils représentaient la vie, la volonté, le patriotisme actif; ils n'étaient ni l'un ni l'autre de la race de ces escargots grognons qui ne sortent de leur coquille que pour montrer leurs cornes à la nature ou baver sur les fleurs. Et Dieu sait si cette race d'escargots est commune de nos jours! Non; ils étaient tous deux de la race des *agissants*, Ferry à froid, Boulanger à chaud. Ils sont morts tous deux : ce sont deux facteurs importants qui disparaissent de la somme représentant la valeur réelle de la France politique, celle, peut-être aussi, des opinions sincères.

L'un était peut-être trop mathématicien, doctrinaire, si l'on veut; l'autre trop enthousiaste. Tous deux étaient ambitieux. Ambitieux? mais qui donc ne l'est pas? Montrez-moi, je l'achète, le décrocteur de soulies qui n'aspire pas à décrocter des bottes!

Hélas! dans le domaine politique surtout, et surtout dans certain pays que je ne nommerai pas, — il y en a tant, du reste, qui sont dans le même cas, — que d'ambitieux, que de décrocteurs seraient à désirer!

France. — M. Jules Ferry est mort, subitement, vendredi soir, à 6 h. 40, à son domicile, rue Bayard, à Paris. Cette mort est due à une maladie de cœur dont M. Jules Ferry souffrait depuis l'attentat de l'année 1888.

sée à un contact impur. Sans doute, elle eût été le plus bel ornement du salon de Mme Arsène où sa radieuse beauté eût attiré tous les regards, soulevé l'admiration et mérité tous les hommages. Mais Mme Arsène était une femme d'expérience, trop habile et trop soucieuse de ses intérêts pour présenter Suzanne à sa société habituelle.

Il se disait des choses chez elle que les chastes oreilles de la jeune fille ne pouvaient pas entendre; elle en eût été surprise d'abord et ensuite épouvantée. Alors, adieu à toutes les espérances que Mme Arsène caressait.

Suzanne était une fleur précieuse qui devait conserver tout son parfum, et surtout ce qu'elle devait ignorer, c'est ce qu'il se faisait dans la maison un autre trafic que celui de la vente des chapeaux.

Mme Arsène savait ce qu'était la jeune fille et ce qu'elle valait, et pour rien au monde elle n'aurait risqué de perdre un pareil trésor par une maladresse ou une imprudence.

Elle attendait l'heure et surtout l'occasion de présenter Suzanne. Elle voulait lui trouver son affaire tout en faisant elle-même une excellente affaire.

C'était une jolie chambre, délicieusement meublée, qui avait été donnée à la jeune fille; c'était jeune, frais, coquet, un véritable nid d'amour. Au lit, d'amples rideaux de cretonne à fond blanc, avec d'énormes bouquets de roses; à la fenêtre, les mêmes rideaux. Sur la cheminée, une longue glace de Venise, une pendule de marbre blanc et rose, des candélabres et deux vases du Japon pour mettre des fleurs.

Au milieu de la chambre, un guéridon recouvert d'un tapis de soie à longues franges; les autres meubles étaient une causeuse, deux fauteuils, deux chaises, un bahut et un petit meuble Louis XV, rempli de chinoiseries et autres bibelots dont quelques-uns avaient un certain prix. Deux tableaux accrochés à la muraille : une Leda et Diane surprise au bain par Actéon.

(A suivre.)

M. Jules Ferry taque. Il a succombé.

Les obsèques se feront mercredi, à une heure.

— Une réunion à Roubaix a été tenue par les bureaux emparés du bureau.

Un cifix a été arraché de la gare épouvantablement chanter un cantique voir un mobilier se tirer. Plusieurs ar fondre émotion rès blessés.

— A la suite de Nord, et mettant culté catholique, de gourdins et de du journal et ont blessé. Une quarantaine de rées.

Espagne. — Une manche à lundi de tien. Trois maisons sonnes sont tuées.

Italie. — Mg de Genève, a été par le pape.

Comme Monseigneur Père lui a exprimé santé améliorée, ment.

Il lui a ensuite de Genève auquel téré. Le pape a de Genève seront conserver leur foi.

Il a terminé en catholiques du diocèse.

Angleterre. — réuni vendredi, à l'anniversaire de Louise Michel et fait l'apologie de d'anéantir la bourgeoisie vis-à-vis

CANTON

Conseil d'Etat

— On autorise la pôt, celle de Boss terre, celle de Courforêt, celle de Gu celle du Pâquier à de bois et à procé

— M. Dumont, tavier-le-Lac, es

Décès. — Les gues souffrances, lens, retiré depuis Anne près Romon

M. Crausaz, Fr fut ordonné prêtre

Gr

Mise d

Les soussignés e voie de mises publiq prochain, dès le devant l'auberge du 46 vaches garanties tes élevées par les feront au comptant lues auparavant.

190] GEN

Location

La commune de V cation la première mises auront lieu à 2 heures de l'apr Renard, à Villarvol 190] Le bou

A VE

De gré à gré, pou et l'écurie, à Riaz. S'adresser à Fran à Bulle.

Urbs — c'est-à-dire indication — devait

is qu'un homme est

a peu partout; mais compter dans chaque

emps homériques du sur tous les murs de eux hommes se regardent qui convoitent le se lisait au-dessous : hommes, l'un était Boulanger. La balle de Ferry; dans un lancer d'une balle se

onné, ils désiraient y-Boulanger fit grand y refusa de se battre. deux; morts comme

ent des hommes!

beaucoup, parmi les qu'ils n'ont jamais pu ou d'autre ordre, — Jules Ferry, comme craindront peut-être x contre leur tom-

on!!

nger se trompèrent; ent même des fautes. e chose; ils auraient constance des majon de son siège de pré- et précipiter l'autre

es différentes, ils re-

le patriotisme actif; la race de ces escar- e leur coquille que nature ou baver sur race d'escargots est s étaient tous deux à froid, Boulanger x : ce sont deux fac- ent de la somme re- la France politique, us sincères.

athématique, doctri- enthousiaste. Tous eux? mais qui donc achète, le décroqueur crotter des bottes!

que surtout, et sur- e nommerai pas, — t dans le même cas, crotteurs seraient à

est mort, subitement,

omicile, rue Bayard, e maladie de cœur depuis l'attentat de

le eût été le plus bel

sa radiense beauté eût iration et mérité tous ait une femme d'expé- ses intérêts pour pré-

les chastes oreilles de re; elle en eût été sur- Alors, adieu à toutes sait.

il devait conserver tout ignorer, c'est ce qu'il ne que celui de la vente

une fille et ce qu'elle urait risqué de perdre n une imprudence.

l'occasion de présenter affaire tout en faisant

usement meublée, qui ait jeune, frais, coquet,

mples rideaux de cre- quets de roses; à la minée, une longue glace nc et rose, des candé- etre des fleurs. on recouvert d'un tapis s meubles étaient une , un bahut et un petit es et autres bibelots dont Deux tableaux accro- e surprise au bain par

(A suivre.)

M. Jules Ferry avait eu la veille une première at- taque. Il a succombé à la seconde.

Les obsèques sont définitivement fixées à demain, mercredi, à une heure et demie de l'après-midi.

— Une réunion privée de l'Union catholique de Roubaix a été troublée par les socialistes qui se sont emparés du bureau où trois femmes siégeaient. Le crucifix a été arraché de l'estrade et jeté à terre. Une bagarre épouvantable se produisit. Un prêtre se mit à chanter un cantique. Les socialistes firent alors pleu- voir un mobilier sur les catholiques qui durent se re- tirer. Plusieurs arrestations ont été opérées. Une pro- fonde émotion règne en ville. On signale plusieurs blessés.

— A la suite d'un article paru dans le Progrès du Nord, et mettant en cause les étudiants de la Fa- culté catholique, ceux-ci, au nombre de 250, armés de gourdins et de pierres, se sont rendus au bureau de journal et ont tout saccagé. Un rédacteur a été blessé. Une quarantaine d'arrestations ont été opé- rées.

Espagne. — Un incendie a éclaté la nuit de di- manche à lundi dans le dépôt de l'alcool à St-Sébas- tien. Trois maisons sont détruites. Une dizaine de per- sonnes sont tuées.

Italie. — Mgr Deruz, évêque de Lausanne et de Genève, a été reçu vendredi pour la seconde fois par le pape.

Comme Monseigneur avait été souffrant, le Saint- Père lui a exprimé la joie qu'il ressentait de voir sa santé améliorée, et l'espoir d'un complet rétablisse- ment.

Il lui a ensuite demandé des nouvelles du diocèse de Genève auquel Léon XIII porte un si grand in- térêt. Le pape a exprimé l'espoir que les catholiques de Genève seront toujours aussi pleins de zèle pour conserver leur foi et soutenir les droits de l'Eglise.

Il a terminé en envoyant sa bénédiction à tous les catholiques du diocèse de Lausanne et de Genève.

Angleterre. — Les anarchistes français se sont réunis vendredi, à South Palais Institut, pour célébrer l'anniversaire de la Commune. Kropotkine, Malatesta et Louise Michel étaient présents. Les orateurs ont fait l'apologie de Ravachol et parlé de la nécessité d'anéantir la bourgeoisie, aussi hautaine et aussi mal disposée vis-à-vis du peuple que l'aristocratie.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 18 mars 1893. — On autorise la commune de Bulle à lever un im- pôt, celle de Bossonens à vendre une parcelle de terre, celle de Courcelles à acquérir une parcelle de forêt, celle de Gurnens à contracter un emprunt et celle du Pâquier à faire des coupes extraordinaires de bois et à procéder à un emprunt.

— M. Dumont, Joseph, conseiller communal d'Es- tayer-le-Lac, est nommé syndic de cette commune.

Décès. — Le 17 mars est décédé, après de lon- gues souffrances, M. Crausaz, ancien curé d'Ecuvil- lens, retiré depuis deux ans dans sa parenté, à Sainte- Anne près Romont.

M. Crausaz, François-Xavier, né le 21 août 1837, fut ordonné prêtre en 1862 et envoyé comme vicaire

à Surpierre. En 1863, il occupa le poste de curé de Corbières et deux ans après celui d'Ecuvillens, où il a rempli pendant 26 ans un fructueux ministère. M. le curé Crausaz avait un grand zèle sacerdotal et beaucoup d'aménité dans les relations.

— Jeudi matin, un grand et imposant cortège ac- compagnait à sa dernière demeure la dépouille mor- telle de M. Louis Butty, vétérinaire, à Romont. Le défunt, âgé de 61 ans, jouissait de l'estime de tous ses concitoyens. Il se distinguait par son bon cœur et son excellent caractère. Sa perte sera vivement sentie par tous ceux qui ont pu le connaître et l'ap- précier.

Incendies. — Mardi dernier, à 8 heures du soir, à Missy, un incendie a réduit en cendres une maison isolée, située sur la hauteur, près du chemin de Por- talban. Ce bâtiment, à peu près neuf et construit surtout en bois, appartenait à E. G. Le bétail a pu être mis en lieu sûr, mais on a soustrait aux flammes fort peu de mobilier. L'eau faisait défaut et en moins d'une heure tout a été consumé.

Les pompes des villages suivants sont arrivées sur le lieu du sinistre : Saint-Aubin, Vallon, Villars-le-Grand, les Friques, Corcelles et Chabrey.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'alarme a été donnée à Fribourg. Un terrible incendie s'aperce- vait dans la direction de Guin. C'était la ferme de feu Hayoz, député, qui était en flammes. Quand les pom- piers arrivèrent à l'emplacement du désastre, à Jetsch- wyl, il était déjà trop tard pour sauver le bâtiment qui flambait de toutes parts. C'est presque miracle qu'on n'ait pas eu à déplorer mort d'homme. Mais tout le mobilier, tout ce que contenait la grange et vingt et un moutons son restés la proie des flammes et six ont dû être abattus. La valeur de l'assurance ne s'é- lève qu'à 14,000 fr. pour le bâtiment et à 30,000 fr. pour le mobilier; c'est à peine la moitié de la valeur de ce qui a été consumé. La cause de l'incendie n'est pas connue d'une façon certaine, mais on croit avec raison à la malveillance.

L'un des fils a sauvé au péril de sa vie un vieil- lard sourd-muet.

— Vendredi, un autre incendie a éclaté, à deux heures et demie du jour, à la Breita, près d'Heiten- ried. Une grande maison d'habitation et de ferme et un grenier ont été la proie du feu. Le bâtiment était assuré pour 20,000 fr. Six porcs et trois moutons sont restés dans les flammes. Le mobilier est détruit. On n'a guère sauvé que le gros bétail.

Le vent qui soufflait en tempête poussait les flammèches jusque sur les maisons du village d'Hei- tenried. Trois d'entre elles ont eu des commence- ments d'incendie que l'on a pu éteindre à temps. Treize pompes, dont quatre du canton de Berne, sont accourues sur le théâtre du sinistre.

(Liberté.)

Cours agricoles de Pérolles. — Les exa- mens de semestre auront lieu jeudi et vendredi pro- chains, les 23 et 24 courant, dès 8 heures du matin, et 1 1/2 heure après midi. — Ces examens sont pu- blics. (Communiqué.)

Cigognes. — Les cigognes sont arrivées. On en a vu quelques-unes, la semaine passé, sur les rives de la Broye. L'une a été aperçue sur son nid, près de la gare de Domdidier.

Nous recevons le communiqué suivant qui mérite- assurément une attention toute spéciale :

Initiative populaire relative au droit au travail. — Si notre législation, en matière politique, est relativement bien établie, il n'en est pas de même pour tout ce qui a rapport aux questions économiques. La législation ne reconnaît que le droit de propriété; elle ne dit pas un mot du travail, c'est-à-dire de la source de la propriété. En cherchant à introduire dans les lois le droit au travail, nous posons en principe que le droit au travail doit être mis sur le même pied que le droit de propriété. C'est là un terrain sur le- quel on peut édifier bien des choses nécessaires, à l'heure qu'il est, à tous les Etats civilisés; car, il ne faut pas s'y tromper, c'est en donnant au travail la place d'honneur qui lui est due qu'on parviendra — et on n'y parviendra que par cette voie — à paralyser les influences néfastes qui semblent vouloir, aujour- d'hui, prendre la direction, un peu partout, des affai- res publiques.

En conséquence, c'est un devoir pour tous les bons citoyens, pour tous ceux qui ont à cœur les intérêts publics, de prêter leur concours à ceux qui ont pris l'initiative des premiers pas à faire sur cette voie de réels progrès. Ce concours, purement moral, nous venons le solliciter aujourd'hui en priant tous les ci- toyens portés de bonne volonté d'apposer leur si- gnature sur les formulaires déposés, à cet effet, à Bulle : Au Cercle des Arts et Métiers, à l'hôtel du Lion-d'Or, à l'hôtel du Moléson et au local de la société du Grutli.

Etoffes p^r vêtements de messieurs et garçons, 140 cm. de large, le mètre de fr. 2.45 à 7.25. Echantillons du plus simple au plus élégant par Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich. [179]

Station météorologique fédérale de Marsens. Thermomètre.

Mars	9	10	11	12	13	14	Mars
7 h. m.	-1,6	2,0	-3,6	-3,8	-1,4	4,8	7 h. m.
1 h. s.	11,0	10,6	7,2	8,0	11,4	10,0	1 h. s.
9 h. s.	2,6	4,0	2,6	2,0	5,2	6,8	9 h. s.

Hygromètre.

7 h. m.	90	85	90	89	86	100	7 h. m.
1 h. s.	39	37	61	61	48	87	1 h. s.
9 h. s.	59	84	60	63	95	85	9 h. s.

Direction et force du vent.

7 h. m.	W ⁰	S ⁰	S ⁰	O ⁰	S ⁰	S ⁰	7 h. m.
1 h. s.	N ²	S ¹	N ³	SO ⁰	S ²	SW ²	1 h. s.

Pluviomètre.

	-	-	-	-	2,0	-
--	---	---	---	---	-----	---

Abonnements à LA GRUYÈRE :
SUISSE ÉTRANGER
1 an . . . Fr. 4 50 | 1 an . . . Fr. 9 —
6 mois . . . 2 50 | 6 mois . . . 5 —

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres- poste pour frais de réimpression.

Grande Mise de bétail.

Les soussignés exposeront en vente, par voie de mises publiques, le mardi 4 avril prochain, dès les 9 1/2 heures du matin, devant l'auberge du Cheval-Blanc, à Vuadens, 46 vaches garanties portantes ou vélées, toutes élevées par les exposants. Les mises se feront au comptant et les conditions seront lues auparavant.

Les exposants : GENOUD frères, à Vuadens. [190]

Location de fleuries.

La commune de Villarvolard expose en lo- cation la première fleurie des Chanoz. Les mises auront lieu mardi 4 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Renard, à Villarvolard.

Le boursier : Pierre REPOD. [191]

A VENDRE

De gré à gré, pour transporter, une grange et l'écurie, à Riaz. S'adresser à François Bosson, ancien nég., à Bulle. [167]

Il vient d'arriver un nouvel assortiment de Potages à la minute chez Charles Blanc, à Bulle.

Magnifique Avoine à semer

chez CH. MOREL COMMERCE DE FARINES BULLE [193]

Bicyclettes anglaises,

première qualité, caoutchouc creux, depuis 375 à 450 fr. Réparations. — Echange. G. Wehner, Bulle. [196]

On cherche une scierie

pouvant fournir des bois de socques sciés, noyer et hêtre; au besoin, on avancerait l'ar- gent nécessaire à celui qui voudrait faire cette entreprise. S'adresser : Manufacture de bois de socques, à Bex (Vaud). [153]

On demande un scieur.

S'adresser à Charles MOREL, mécanicien, à Bulle. [194]

On cherche

pour le Lion-d'Or, à Bulle, une somme- lière ayant déjà servi dans un établisse- ment. Inutile de se présenter sans de bons certificats. [192]

On demande

un infirmier-domestique à l'hôpital de Riaz. Pour renseignements, s'adresser à M. le Dr PÉROULAZ. [195]

A louer :

Deux jolies chambres meublées ou non meublées, avec une cuisine. [168] S'adresser à Vve GREMAUD, notaire, Bulle.

A louer :

Un beau logement à la ferme de M. Ju- les Glasson, à Bulle. [182]

A LOUER

Un grand magasin avec logement si on le désire, au centre de la ville de Bulle, avenue de toutes les routes et de la gare. S'adresser à A. PÉRET-BERTHET. [140]

A VENDRE

6-7000 pieds de foin et regain première qualité, à consommer sur place, à la ferme de M. Jules Glasson, près la laiterie de Bulle.

Maison à vendre,

située au centre du village de Riaz, avec grange et un peu de terre attenante. S'adresser à la laiterie d'Echarlens. [175]

Une jeune fille

sachant le français et l'allemand, désire se placer comme sommelière. S'adresser au bureau du journal. [189]

A louer :

Un logement indépendant. — S'adresser à Fr. TORRIANI, marbrier, à Bulle. [165]

A LOUER

Au centre de la ville, une grande cave, non meublée, pouvant servir de dépôt. S'adresser au bureau du journal. [123]

A louer :

Un joli logement, pre-que tout neuf. Entrée à volonté. — Pour renseignements, s'adresser à Pierre RUFFIEUX, à Villar- beney. [173]

200 séries nouvelles
Etoffes pour dames

— noir et couleur —

Fr. 1.25 à fr. 5.95 par mètre

F. Jelmoli, Dépôt de Fabrique, Zurich.

Draps anglais, grande largeur, toutes nuances	Fr. —.85 p. mètre.
Mérinos et Cachemires, grande largeur, pure laine	> 1.15 >
Chevron vigoureux, grande largeur, pure laine	> 1.75 >
Serges et Jacquards, grande larg., pure laine, belle qual.	> 1.95 >
Cheviots, grande largeur, pure laine, excellents tissus	> 1.85 >
Nouveautés anglaises, grande larg., pure laine, disp. nouv.	> 1.95 >
Loden, grande largeur, pure laine, étoffe pratique	> 2.45 >
Lawn-Tennis, grande largeur, pure laine, grand teint	> 2.65 >
Etoffes noires, unies, fantaisie et à jour, grand choix	> 1.95 >
Crêpes mousselines de laine, grand teint	> 1.25 >
Etoffes confections, imperméables et Jupons	> .75 >
Velours et peluches pour garniture	> 2.45 >
Grand choix en nouveautés de saison, uni, rayé, □ et matelassé, de	Fr. 1.95 à 6.25 >
N. B. Echantillons de ces articles, ainsi que ceux de draperie et nouveautés pour hommes et garçons, toilerie, impressions, couvertures de lit et de détail par retour. Marchandise franco; gravures colorées gratis.	

VILLE DE BULLE

Jeudi 23 courant, à 7^{1/2} heures du soir, à l'Hôtel de Ville, le Conseil communal de Bulle exposera en mises publiques à la folle enchère le transport des bois destinés à la construction des parabolles de la Société des carabiniers.

En même temps, il sera procédé à la mise en vente des débris provenant de la préparation de ces bois.

Pour tous renseignements, s'adresser au forestier-chef Alex, qui se trouvera le jour de la mise, à 8 heures du matin, au moulin de la Trême.

Bulle, le 18 mars 1893.
[186] Le Secrétaire de ville.

Mises de bétail.

Il sera exposé en vente en mises publiques, au comptant, au domicile de Constant Seyboz, à Morlon, le **mardi 28 mars** courant, dès les 9 heures précises du matin : 5 mères-vaches, dont 3 portantes et 2 vélées, et une génisse d'un an. [187] Les conditions seront lues avant les mises.

Pour cause de départ,

on vendra en mises publiques, au domicile du soussigné, à Broc : 4 vaches, une taure et un cheval; deux voitures et un traîneau avec chenaquet et chaînes; mobilier, bois de lit, canapé, table de nuit, une horloge, un buffet, ustensiles de cuisine et d'autres objets trop longs à détailler.

Les mises auront lieu le **24 mars courant**. [180] SUDAN, Séraphin.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE A BULLE

Nous avons l'honneur d'aviser les porteurs de nos Bons de dépôt 4 1/4 % que nous en dénonçons le remboursement pour le 15 septembre prochain.

Nous leur offrons la conversion de ces titres à 4 %.

Les porteurs de Bons de dépôt, acceptant cette conversion, devront présenter leurs titres à notre Caisse, dès le 10 mars courant, pour être estampillés.

Les Bons de dépôt qui n'auront pas été convertis ne porteront plus intérêt dès le 15 septembre 1893.

Bulle, 4 mars 1893. [148] La Direction.

Bazar Gruyérien BULLE

Il vient d'arriver un grand choix de **jaquettes, mantes-visites et imperméables pour dames**. Les confections de l'année dernière seront liquidées au grand rabais.

Grand assortiment d'**étoffes** nouveautés pour dames et grand choix de **draps et vêtements complets** pour messieurs.

Se recommande [185] **Vue HAUSHERR**

Beaux froments

rouges et blancs de printemps, à semer. Orbes et seigles de printemps. **BELLES AVOINES à SEMER** Qualité garantie.

Riz à prix réduit pour le menu bétail. **TOURTEAUX de lin** pilé depuis 25 fr. les 100 kg. Dits de sésame blanc depuis 17 fr. 50 les 100 kg. **Sous la Croix-Blanche, à Bulle.** [155] Prix très avantageux.

TUILES SUISSES ET ALTKIRCH Drains assortis. Briques et matériaux de construction. Briques et terre réfractaires. [152] Chez Alphonse WÄBER, Union, Bulle.

Dépuratif Golliez

ou **SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX**

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.**

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois. [748] Dépôts dans toutes les pharmacies.

Engrais chimique.

DOBAGES GARANTIS
La maison **COIGNET & Cie**, à Paris, avise l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à **M. J. Crotti**, à Bulle, et à **J. Gagny**, à Marsens. Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agromique de la Rutti, près Berne. [114] Grand rabais par wagon complet.

Guérisons.

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les **médecins de la Polyclinique privée, à Glaris**, par traitement par correspondance :


- Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobistrasse 2, Oldenburg.
- Catarrhe pulmonaire, étonnement. J. Orlet, sommelier, Biskupitz près Zabrze (Silésie).
- Taches de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Rötha (Saxe).
- Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. Fr.-W. Creutzmann, Rückmarsdorf (Saxe).
- Dartre. Grothe, maître tailleur, Dossow près Wittstock (Ost-Prignitz).
- Rhumatisme articulaire. Fr.-M.-K. Schulte, ouvrier de fabrique, Lenhausen (Westph.).
- Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître menuisier, Cönnern a. Saale.
- Ulcères aux pieds, flux salin. F.-A. Wetzig, Tanndorf (Saxe).
- Goutte. Fr. Ernestine Jackisch, Häuslers, No 69, Waldau près Bunzlau (Silésie).
- Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf (Lippe-Detmold).
- Eruptions au visage. A.-H. Karich, tailleur, Camenz (Saxe).
- Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte près Mariensee (Prusse occidentale).
- Chute de cheveux. Gust. Gauer, III, Beckerbach, poste Oderbach (Palatinat).
- Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau, Magdebourg.
- Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach près Colmar (Alsace).
- Hernie inguinale. Wilh. Greis, instituteur, Oberhattert, Hachenburg Wiesbaden.
- Maladie pulmonaire, phthisie. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Zurich).
- Gôtre, gonflement du cou. Seb. Hofstetter, Rufi, Schänis (St-Gall).
- Durété d'oreille. Rob. Senn, Court près Moëtier.
- Catarrhe des intestins, anémie. Siegf. Bucher, Birmensdorf (Zurich).
- Hémorroïdes. Joh.-Ch. Benz, G 3 VIII, Mannheim.
- Hydropisie. Mme Th. Feyer, épicerie, Mulhouse (Alsace).
- Maladie des nerfs, nervosité. Fr. Genofefa Hauelsen, Isny. O.-A., Wangen (Wurtemberg).
- Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Baudin, Payerne (Vaud).
- Maladie de la matrice. Marie Brüttsch, Lustdorf près Frauenfeld.
- Rougeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr. 7, Berlin.
- Maladie du cœur, maladies des nerfs et des glandes, catarrhe pulmonaire. H.-R. Günzburg.
- Maladie de la moelle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen près Interlaken.
- Epilepsie sans rechute. P. Cléménçot, Moëtier (Berne).
- Maladie du foie, catarrhe du larynx, anémie. J. Lüscher, boulanger, Fribourg (Suisse).
- Faiblesse des yeux, inflammation des yeux. H. Fischer, boulanger, Meisterschwanden.
- Hydrocèle. P. Gebhardt, maître forgeron, Friedersried près Neukirchen (Bavière).
- Ivrognerie, sans rechute. Louise Morel, Genève.
- Manque de barbe. C.-W. Gann, tailleur, Gonweiler, O.-A., Neuenbürg (Wurtemberg).
- Engelures. Emile Freiburghaus, Spengleried près Gümnen.

4000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite; port, 10 cent. S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE A GLARIS** [648]

Poudre ferrugineuse du Dr méd. J.-U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans contre la chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesse, etc., même dans des cas invétérés. Tout au contraire d'autres produits ferrugineux, elle n'est absolument pas nuisible à la digestion et peut être supportée facilement, même par les enfants. La véritable poudre ferrugineuse du Dr méd. J.-U. Hohl n'est en vente qu'aux dépôts désignés ci-dessous au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des erreurs et des imitations, qu'on prenne note de l'adresse exacte du Dr J. U. Hohl's Sohn, Basel, et refuse toutes les boîtes qui ne sont pas munies de cette signature et où il n'y a que Dr J.-U. Hohl. Dans un endroit où il n'y a pas un dépôt, qu'on veuille s'adresser au dépôt général : P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôts : Estavayer, pharmacie Porcellet; Châtel St-Denis, pharm. E. Jambé. [672]

Le chauffour
de la **Tuilerie de La Tour-de-Trême** sera ouvert dès le 20 mars. [184] **YENNI, Joseph, tuilier.**



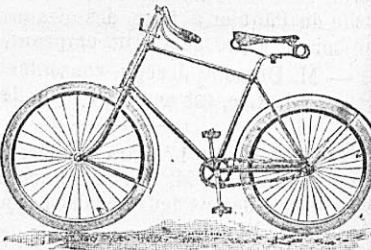
J'ai l'honneur d'aviser l'honorable public de **Bomont** et des environs que je tiendrai de nouveau mon banc à la même place que précédemment, jusqu'à la foire du 18 avril, où, par la bonne qualité de mes graines, j'espère satisfaire les exigences de ma clientèle.

WAGNER, marchand de graines, Fribourg. (Hc3039L) [174]

RELIURE EN TOUT GENRE
Encadrement de tableaux.
Emile JUDET
sur les Places, BULLE [41]

CHOUCROUTE
de **STRASBOURG** et de **BERNE**
GROS ET DÉTAIL
chez **L. & C. Barras**, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

- Cigares.**
- Vevey-Courts les 200 fr. 1.80
 - Rio-Grande, fins > 200 > 2.20
 - Flora-Bahia, mi-forts > 200 > 2.60
 - Flora-Brésiliens, extra-fins > 200 > 3.-
 - Cigares cucufiformes, gr. format > 100 > 2.30
 - Bons Brissagos > 125 > 3.10
 - Cigares de Java, à bouts tournés > 100 > 2.20
 - Amatillos, les plus fins de 5 c. > 100 > 2.65
 - Bouquet, de 10 c., fins > 100 > 4.50
 - Sumatra, les plus fins de 10 c. > 100 > 4.70
- Bon tabac à fumer, les 10 kg. fr. 2.70, 4.10 et 6.20, en bonne qualité bien sèche, sont fournis par **J. Winiger**, maison d'expédition, Boswil (Argovie). [188] (H1003Q)



MM. Beriwyl frères, agents, à Bulle. [178]

JOSEPH MAGGIORA, actuellement négociant en vins à Bulle, n'a rien de commun avec la maison

E. MAGGIORA
MONTREUX-VEVEY
où le premier était employé comme commis-tonnelier. [183]

Toute personne qui désire avoir du bon vin, garanti pur jus de raisin, blanc et rouge, depuis 85 cent. le litre, est priée de s'adresser à **E. Maggiora**, Montreux-Vevéy.

„Pour Messieurs les Docteurs.“

Extrait de Viande VÉRITABLE
EN RATIONS
15^{cs} marque **MAGGI** croix-étoile

rend de précieux services à toute personne indisposée, ainsi qu'aux malades.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

2 M. Schneuwly, ar...

DOUZIÈME AN



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois.
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 15 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Le droit au travail

remonter aux origines selon la Genèse, Dieu ton pain à la sueur de travail mentionné dans les six jours, au septième jour. C'est l'angle des fondements également la base de l'existence, le plus n'est-il point de vérité que celles-ci : *L'oisiveté* et encore : *Qui travaille* tous ceux qui ont à cœur ceux auxquels il incombe de tout faire pour protéger, le développement. Or, — et c'est ce dont souffrent en ce moment les nations civilisées à outrance, traversées, semble-t-il, d'une part, dans un qu'on ne le croit, de travail en un travail, on se croit, l'ait; d'autre part, le de bourse ont pris, le comme source de leur côté, le travail, les machines en plus à remplacer les bras; enfin, certains en prêchant la ment encore donner travail. Toutes ces causes déplorable et, vu le

Le droit au travail

FEUILLETON

PETIT

— Quoi ! s'était écrié vous me donnez ?
— Oui, ma mignonnette — Mais c'est trop bête — Je ne trouve pas mieux encore.
— Oh ! madame ! — Allons, ne rougissez pas, s'il vous plaît, semez ici comme une pousse.
Comme il avait été dit et Mme Arsène apportait ceaux de musique : des quadrilles, d'autres moines, une partition d'opéra, un creux, Héloïse et Abelard, Cloches de Corneville.
Depuis la mort de ses parents, ses doigts sur le clavier de piano, elle regardait l'instrument, elle regardait l'instrument, elle regardait l'instrument, elle regardait l'instrument.
Mme Arsène lui ayant ouvert le piano, choisit